

ANNEXE: Niveaux d'emplois et positionnements indiciaires du cadre de gestion des agents contractuels des ministères chargés des affaires sociales

Niveau	Position	IB	durée	durée cumulée
1bis	5.5	B3		12
	5.4	B2	3	9
	5.3	A3	3	6
	5.2	A2	3	3
	5.1	A1	3	

Niveau 1 bis : très haut niveau d'expertise
 fonctions exigeant la plus large autonomie de jugement et d'initiative/exercice de responsabilités particulières liées au niveau de l'expérience, de la connaissance et de la position dans la hiérarchie
Exemples : Directeurs de projet ; cadres dirigeants.

Niveau	Position	IB	durée	durée cumulée
1	1,6	A3		15
	1,5	A2	3	12
	1,4	A1	3	9
	1.3	1015	3	6
	1.2	966	3	3
	1.1	901	3	

Niveau 1 : cadre supérieur
 connaissances théoriques et expérience hautement spécialisées encadrement d'une équipe comprenant des agents de niveau 2 et 3,
Exemples : chargés de missions ou conseillers auprès d'un directeur, responsables de pôle.

Niveau	Position	IB	durée	durée cumulée
2	2.12	966		25
	2.11	901	3	22
	2.10	852	3	19
	2.9	801	3	16
	2.8	750	3	13
	2.7	701	2	11
	2.6	655	2	9
	2.5	615	2	7
	2.4	578	2	5
	2.3	543	2	3
	2.2	508	2	1
	2.1	471	1	

Niveau 2 : cadre expert (niveau I ou EPE)*
 connaissances et expérience étendue dans une spécialité/ fonctions de conception visant à déterminer un schéma de principe/fonction d'élaboration et de coordination d'un programme cadre en vue de sa réalisation ; encadrement d'agents de niveaux 3 et 4,
Exemples : conseillers techniques auprès d'un directeur ; médecins ; analystes ; responsables de services administratifs et financiers.

Niveau	Position	IB	durée	durée cumulée
3	3.13	801		28
	3.12	780	3	25
	3.11	750	3	22
	3.10	691	3	19
	3.9	642	3	16
	3.8	597	3	13
	3.7	579	2	11
	3.6	529	2	9
	3.5	490	2	7
	3.4	457	2	5
	3.3	431	2	3
	3.2	404	2	1
3.1	379	1		

Niveau 3 : Cadre (niveaux I et II ou EPE)*
 mise en œuvre et développement d'un programme de travail / animation réseau et projet, dans le cadre des missions ou des directives reçues de son supérieur hiérarchique, détection des difficultés inhérentes à cette mise en œuvre ; vocation à encadrer des petites équipes de personnel d'exécution ;
Exemples : chargés d'études ; gestionnaires (de mesures ou au sein de la fonction support) ; animateurs territoriaux ; documentalistes ; statisticiens ; économistes ; contrôleurs de gestion ; chefs de projet d'édition.

Niveau	Position	IB	durée	durée cumulée
4	4.14	554		30
	4.43	534	3	27
	4.12	514	3	24
	4.11	495	3	21
	4.10	476	3	18
	4.9	454	3	15
	4.8	432	2	13
	4.7	410	2	11
	4.6	387	2	9
	4.5	365	2	7
	4.4	343	2	5
	4.3	322	2	3
	4.2	303	2	1
	4.1	285	1	

Niveau 4 : Personnels d'application (niveaux III et IV ou EPE)*
 exécution de travaux constitués dans leur ensemble de modes opératoires définis, codifiés et ordonnés ;
Exemples : aide-documentalistes ; techniciens ; assistants ; comptables
 Ce niveau est actuellement occupé par des personnels de catégorie B ou C